



Madame Marisol TOURAINE
Ministre des affaires sociales et de la santé
14, avenue Duquesne - 75007 PARIS

Cayenne, le 10 mai 2017

Objet : Situation du Centre hospitalier de Cayenne.

Madame la ministre,

Nous souhaitons par la présente attirer votre attention sur la situation du Centre Hospitalier Andrée Rosemon de Cayenne (CHAR), dont les agents sont en grève depuis maintenant sept semaines.

Les revendications légitimes des syndicats portent sur l'urgence sanitaire en Guyane et les besoins chiffrés en moyens humains nécessaires pour enfin pouvoir offrir un service public hospitalier aux Guyanais qui ne soit pas indigne de la République. Bien qu'elles ne soient pas nouvelles et qu'elles aient fait l'objet de plusieurs mobilisations du personnel hospitalier, la direction du CHAR et l'ARS ne semblent pas prendre la mesure de l'urgence sanitaire. Ainsi, les négociations se retrouvent aujourd'hui dans l'impasse.

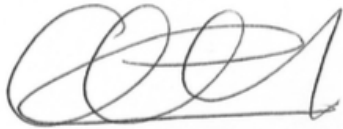
Pourtant, suite à nos alertes constantes depuis votre arrivée en 2012, suite à votre déplacement sur place en février 2016, suite aux avertissements des syndicats et des associations d'utilisateurs, suite au rapport qui vous a été transmis par Madame Chantal de Singly et suite aux rapports qui vous ont été remis par Monsieur Pierre Lesteven, vous disposez aujourd'hui, ainsi que les autorités sanitaires locales, de tous les éléments utiles à votre connaissance et compréhension pour mesurer l'état d'urgence avancé de l'hôpital de Cayenne.

Las, le CHAR continue de sombrer en silence, au mépris de la santé et de la vie des citoyens Guyanais, comme de la souffrance des personnels hospitaliers.

Aussi, au regard de la gravité de la situation et du péril qu'elle fait peser sur l'ensemble de la société guyanaise, nous en appelons à votre responsabilité et vous invitons solennellement à dépêcher sur place une mission de médiation afin que le dialogue reprenne entre représentants des personnels, direction du CHAR et ARS. Il est impératif que des solutions concrètes et pérennes soient apportées sans délais aux problématiques soulevées par les syndicats.

Persuadés que vous aurez pris la mesure de la gravité de la situation et l'urgence qu'il y'a à agir, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'expression de notre plus haute considération,

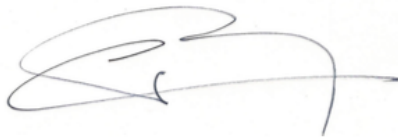
Chantal BERTHELOT, Députée



Gabriel SERVILLE, Député



Georges PATIENT, Sénateur



Antoine KARAM, Sénateur



Rodolphe ALEXANDRE, Président de la CTG



Collectivité
Territoriale
de Guyane

David RICHE, Président de l'AMG



ASSOCIATION DES MAIRES
et Présidents de Communautés
de Guyane